

Extrait du Registre des Délibérations Séance du 03 10 2024

Nombre des Membres en exercice : 77

<u>2024-04-05 FONCTION PUBLIQUE (4.1.1) - MODIFICATIONS DU TABLEAU</u> <u>DES EMPLOIS</u>

<u>Date de convocation</u>: 26 septembre 2024 <u>Date de publication</u>: 07 octobre 2024

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

Etaient	FONTAINE André, TARDY Yvan (ayant la procuration de DEPAILLAT Bernard), COLLET Thierry,
<u>présents</u> :	CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI Christelle), BONIN Pierre,
	PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON
	Elisabeth), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance
	de SEGAULT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de SAUVAGE Catherine), GUYOT
	Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY
	Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia (ayant la
	procuration de MARTIN Vincent), MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPAR Isabel),
	TOUSSAINT André, SITTLER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de
	LALANCE Corinne), CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard,
	PIERSON Chantal, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier,
	CHENOT Tony (présent à compter de 2024-04-04), HARMAND Alde (ayant la procuration de RIVET Lionel),
	ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de ERDEM Olivier), ALLOUCHI GHAZZALA Malika, HEYOB
	Olivier (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice,
	CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), EZAROIL Fatima,
	MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick (ayant la procuration de
	MOREAU Jean-Louis), GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, CAULE Emeline,
	FAVRET Régis, FELTEN Daniel (ayant la procuration de JOUBERT Roger), COUTEAU Jean-Pierre.
Etaient	AMMARI Christelle, POIRSON Elisabeth, SEGAULT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, GASPAR Isabel, LALANCE
excusés :	Corinne, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, DEPAILLAT Bernard, MANSION François,
	DURANTAY Corinne, DICANDIA Chantal, RIVET Lionel, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, ERDEM Olivier, GUYOT Gilles,
Avis de	13 avis de procuration
procuration:	Is a vis ac procuration
Avis de	2 avis de suppléance
suppléance :	
Secrétaire	Fabrice DE SANTIS
<u>de séance :</u>	
Nombre de	55 présents du début à la délibération 2024-04-03 ; 56 présents de la délibération 2024-04-04 à la fin.
présents :	
Nombre de	68 votants du début à la délibération 2024-04-03 ; 69 votants de la délibération 2024-04-04 à la fin
votants:	

Les modifications du tableau des effectifs proposées sont les suivantes :

POLE SPORTIF - CENTRE AQUATIQUE OVIVE

- Suite au départ d'un agent au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe, il est proposé de fermer ce grade et d'ouvrir le poste au grade d'adjoint technique territorial pour réaliser les missions techniques au sein du centre aquatique.
- Suite au départ d'un agent au grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1ère classe, il est proposé de fermer ce grade et d'ouvrir le poste au grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L313-1 L332-14 et L422-28,

Vu la loi 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale,

Vu la loi 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique,

Vu la loi du 6 août 2019, relative à la transformation de la fonction publique,

Vu les décrets portant statut particulier des différents cadres d'emploi de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs existant de la communauté de communes Terres Touloises,

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 19 septembre 2024,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- De fermer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, emploi permanent à temps complet et d'ouvrir un poste d'adjoint technique territorial, emploi permanent à temps complet,
- De fermer un poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1ère classe, emploi permanent à temps complet et d'ouvrir un poste au grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives,
- De s'engager à prévoir les crédits en tant que de besoin au budget de référence.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président, Fabrice CHARTREUX